



Intitulé du poste : ANIMATEUR(TRICE) DU RELAIS PETITE ENFANCE

Service : Petite Enfance

Sous la responsabilité du directeur du Centre Social

L'animateur de Relais Petite Enfance anime, en lien avec les partenaires de la petite enfance, un lieu d'informations et d'échanges au bénéfice des futurs parents, des parents, des assistants maternels et des gardes à domicile. Il participe à l'accueil, l'information et à l'accompagnement des familles mais aussi à l'organisation des activités du RPE.

Mission 1 : Accueille et oriente les parents et les professionnels :

Il assure un accueil téléphonique et physique des parents ou des futurs parents (information générale en matière de droit du travail, sur les différents modes de garde existants sur le territoire concerné...) Il accueille et accompagne les candidats à l'agrément, les assistants maternels et les enfants qui leur sont confiés et contribue à la professionnalisation de l'accueil individuel (formations, etc).

Mission 2 : Propose et organise un lieu de rencontres et d'échanges :

Il organise des temps collectifs entre assistants maternels sur des questions d'éducation, de santé du jeune enfant pour contribuer à leur professionnalisation et anime des groupes de réflexion et d'analyse des pratiques autour de l'action éducative. Il organise des activités d'éveil pour les enfants favorisant leur socialisation. Il a pour mission d'animer un lieu où professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux.

Mission 3 : Assure la gestion administrative :

Il s'assure du bon fonctionnement des matériels au sein de la structure. Il peut avoir le suivi des engagements de dépenses. Il participe à l'observation des conditions locales de l'accueil du jeune enfant (durée du temps de travail, évolution du nombre d'assistants maternels, etc). Son action doit s'inscrire dans l'environnement local, partie prenante dans le schéma départemental de service aux familles, dans la convention territoriale globale, etc).

Anime et définit les projets du RAM :

Il met en place un travail partenarial et des échanges avec les autres acteurs de l'accueil de l'enfant, notamment la PMI, la CAF (animations des réunions des réseaux RPE du

département) et le Multi accueil « Les Ptits Loirs ». Il est aussi amené à mettre en oeuvre les projets et actions inter-relais. Il assure la communication autour de ses missions et la promotion de l'activité du RPE.

Qualités requises

La patience, la communication, l'organisation et la capacité d'adaptation sont des qualités indispensables.

Le sens de l'observation et de l'écoute sont également nécessaires pour exercer ce métier. L'animateur de RPE doit également être doté de qualités relationnelles, étant en lien permanent avec les enfants, les parents et les assistants maternels.

Conditions d'accès

Diplôme d'état, soit :

- d'éducateur de jeunes enfants
- d'assistant de service social
- d'éducateur spécialisé
- de conseiller en économie sociale et familiale
- d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent

Compétences / savoirs

- Connaissance des besoins du jeune enfant,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales,
- Connaissances juridiques, notamment du droit du travail et du statut des assistants maternels (convention collective, etc.)
- Connaissance des techniques d'animation de groupe et d'entretien,
- Avoir la capacité d'établir un bilan, une évaluation et savoir monter et défendre un projet